

Annex IX

**With Confidential *EX PARTE* Annexes I-XVI only available to the Yekatom
Defence and the Registry**

**Registry's Transmission of the Declarations made by Defence Witnesses D29-
6027, D29-6022, D29-6019, D29-6013, D29-6010, D29-6012, D29-6011, D29-6018, D29-
6039, D29-3015, D29-5016, D29-6037, D29-6033, D29-6024, D29-7011 and D29-6030
pursuant to Rule 68(2)(b) of the Rules of Procedure and Evidence**

[ICC] CONFIDENTIAL**ATTESTATION DE LA PERSONNE AYANT FOURNI UN TÉMOIGNAGE
PRÉALABLEMENT ENREGISTRÉ COMME PRÉVU À LA RÈGLE 68-2-b-iii
DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussignée [REDACTED]

Née le [REDACTED]

à [REDACTED] République centrafricaine,

Carte d'identité n° [REDACTED] délivrée le [REDACTED] et expirant le [REDACTED]

certifie, en présence de [REDACTED]

que le contenu :

(i) Du témoignage préalablement enregistré que j'ai fourni :

(a) Les [REDACTED] en présence de Me Regis TIANGAYE, Anta GUISSSE et [REDACTED] enregistré sous le numéro d'enregistrement de l'élément de preuve (« ERN ») : CAR-D29-0009-0545, ainsi que les modifications apportées jointes au présent document ;

(b) Des matériels associés enregistrés sous les ERN : CAR-D29-0009-0552, CAR-D29-0009-0554, CAR-D29-0009-0555 et CAR-D290009-0556

et que je confirme avoir lu dans son intégralité le [REDACTED]

est, pour autant que je le sache et m'en souviennne, véridique et exact.

[ICC] CONFIDENTIAL

J'atteste avoir reçu une copie de l'article 70 du Statut de Rome. J'ai été informée, dans une langue que je comprends, que je pouvais être poursuivie pour faux témoignage devant la Cour si le contenu du témoignage préalablement enregistré et des matériels associés n'était pas véridique.

Date :



Lieu : Bangui, République centrafricaine

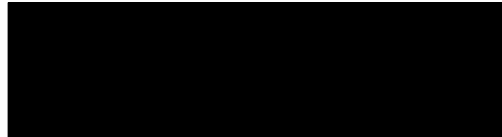
Lieu : La Haye, Pays-Bas

Signature du déclarant

Signature du fonctionnaire habilité

(en vidéoconférence)

(en vidéoconférence)



[ICC] CONFIDENTIAL

**DÉCLARATION DU FONCTIONNAIRE HABILITÉ EN VERTU DE LA
RÈGLE 68-2-b-iii DU RÈGLEMENT DE PROCÉDURE ET DE PREUVE**

Je soussignée, [REDACTED] fonctionnaire habilitée en vertu de la
règle 68 du Règlement de procédure et de preuve, atteste que :

Le [REDACTED], en vidéoconférence depuis Bangui, la personne suivante
s'est présentée devant moi :

[REDACTED]

Née le [REDACTED]

à [REDACTED] République centrafricaine

Carte d'identité n° [REDACTED], ci-après « le témoin ».

J'atteste que le témoin a confirmé :

- Qu'elle s'est vu remettre :

(i) Le témoignage préalablement enregistré qu'elle a fourni les :

(a) [REDACTED] en présence de Me Regis TIANGAYE,
Anta GUISSSE et [REDACTED] enregistré sous le numéro
d'enregistrement de l'élément de preuve (« ERN ») : CAR-
D29-0009-0545, auquel j'ai apporté des modifications jointes ;

(ii) Les matériels associés enregistrés sous ERN : CAR-D29-0009-
0552, CAR-D29-0009-0554, CAR-D29-0009-0555 et CAR-D29-
0009-0556.

- qu'elle s'est vu donner la possibilité de lire le témoignage préalablement
enregistré et les matériels associés, dans une langue qu'elle comprend, et
qu'elle a lu ledit témoignage et les matériels associés ;
- que le témoignage préalablement enregistré était le sien ;

[ICC] CONFIDENTIAL

et

- que le contenu du témoignage préalablement enregistré et des matériels associés était, pour autant qu'elle le sache et s'en souviene, exact et véridique, sous réserve des modifications qu'elle a apportées.

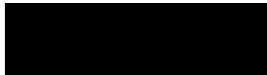
J'atteste que le témoin affirme faire l'attestation de façon volontaire, sans être indûment influencée.

J'atteste que le témoin s'est vu remettre une copie de l'article 70 du Statut de Rome et qu'elle a été informée, dans une langue qu'elle comprend, qu'elle pouvait être poursuivie pour faux témoignage si le contenu du témoignage préalablement enregistré et des matériels associés n'était pas véridique.

Observation :

Autres observations :

Date



Lieu : La Haye, Pays-Bas.

Signature du fonctionnaire habilité



[ICC] CONFIDENTIAL

**MODIFICATIONS APPORTÉES AU TÉMOIGNAGE PRÉALABLEMENT
ENREGISTRÉ**

Je précise à la page 3 paragraphe 15 que ma sœur s'appelle [REDACTED] et non [REDACTED]

Je précise à la page 5 paragraphe 24 qu'il faut lire : « L'équipe de Défense de M. YEKATOM m'a montré la photo CAR-D29-0010-0028 ».

Date : [REDACTED]

Lieu : Bangui, République centrafricaine

Signature du témoin [REDACTED]
[REDACTED]